



## Services à domicile du Cap Diamant

Coopérative de consommateurs

« Une présence active dans la Capitale nationale »

### Liste des tarifs au 5 avril 2026

Adoptée lors de l'assemblée régulière du Conseil d'administration  
tenue le 20 février 2026

TARIF HORAIRE PAR SERVICE		MEMBRE	NON-MEMBRE
<b>Aide domestique</b>			
<b>Régulier</b>	✓ Entretien ménager ✓ Préparation de repas ✓ Lessive et repassage ✓ Accompagnement pour les courses <i>(Si la préposée utilise sa propre voiture, il faut ajouter des frais de 0,60\$ / km)</i>	36,25\$ -4,00\$* <hr/> 32,25\$	38,50\$ -4,00\$* <hr/> 34,50\$
<b>Lourd</b>	✓ Grand ménage	38,55\$ -4,00\$* <hr/> 34,55\$	40,80\$ -4,00\$* <hr/> 36,80\$
<b>Aide à la personne</b>			
Aide au lever et au coucher		<b>38,50\$</b>	<b>40,75\$</b>
Soins personnels			
Accompagnement à domicile de jour		<b>37,40\$</b>	<b>39,65\$</b>
Accompagnement pour rendez-vous médicaux <i>(Si la préposée utilise sa propre voiture, il faut ajouter des frais de 0,60\$ / km)</i>		<b>37,40\$</b>	<b>39,65\$</b>

\*La subvention de 4,00\$ du Programme d'exonération financière en aide domestique (PEFSAD) s'applique uniquement aux services précédés d'un ✓. Le programme offre une aide fixe de 4 \$ par heure de service à toute personne admissible. À ce montant peut s'ajouter une aide variable (entre 2,76 \$ et 22,08 \$ par heure) établie selon votre âge, votre revenu et votre situation familiale. Vous devez payer la différence entre le tarif horaire de la Coopérative et le montant total de l'aide accordée.

#### Description des programmes d'aide financière au verso

Afin de bénéficier pleinement de l'aide financière à laquelle vous avez droit, lisez attentivement ce qui suit :

## **Programme d'exonération financière pour les services d'aide domestique (PEFSAD)**

Le Programme d'exonération financière pour les services d'aide domestique (services marqués d'un ✓) vous permet de bénéficier d'une réduction du tarif horaire pour des services à domicile offerts par une entreprise d'économie sociale. Ces services incluent notamment l'entretien ménager, la lessive, la préparation des repas et l'accompagnement lors de vos achats.

Le programme offre une aide fixe de **4 \$** par heure de service à toute personne admissible. À ce montant peut s'ajouter une aide variable établie selon votre âge, votre revenu et votre situation familiale. Pour être admissible à l'aide financière variable, vous devez :

- Avoir 65 ans ou plus;
- OU**
- Avoir entre 18 et 64 ans et être référé par le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS).

Par la suite, vous payez uniquement la différence entre le tarif exigé par la Coopérative et le montant de l'aide qui vous est accordée.

Pour information, composez le **1.888.594.5155** ou visitez le <https://www.ramq.gouv.qc.ca/fr/citoyens/programmes-aide/aide-domestique>

## **Crédit d'impôt**

Pour tous les types de services, les personnes de 70 ans et plus peuvent bénéficier d'un crédit d'impôt pour le maintien à domicile offert par le ministère du Revenu du Québec lequel est applicable selon certains critères établis.

Informez-vous à [revenuquebec.ca/maintien-domicile](http://revenuquebec.ca/maintien-domicile) ou en communiquant au 1-800-267-6299 (sans frais).